

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

La SERV examine toutes les demandes d'assurance et vérifie qu'elles sont respectueuses de l'environnement, des aspects sociaux et des droits de l'homme. Elle suit sa propre stratégie climatique et s'engage en faveur d'un degré de transparence aussi élevé que possible.

## Conditions-cadres

Lors de l'examen des demandes d'assurance, la SERV tient compte des directives internationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des principes de la politique étrangère suisse, conformément à l'art. 6, al. 2, de la loi fédérale sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (LASRE). Ces principes concernent la cohabitation pacifique des peuples, le respect des droits de l'homme et la promotion de la démocratie, la sauvegarde des ressources naturelles, la réduction de la pauvreté dans le monde, mais également la préservation de l'indépendance et de la prospérité de la Suisse. D'autres exigences peuvent résulter d'obligations de la Suisse en vertu du droit international. Dans le domaine du développement durable, la SERV procède à des examens approfondis sur le plan environnemental, social et des droits de l'homme ainsi que dans le domaine de la lutte contre la corruption; quant au financement des projets qu'elle soutient, elle vérifie, dans certains cas, que les acheteurs étatiques seront en mesure de supporter durablement leur endettement.

Pour évaluer les grands projets ayant potentiellement un impact élevé sur le plan environnemental, social et/ou des droits de l'homme (projets des catégories A et B), des visites sur place sont également effectuées si nécessaire.

## Stratégie climatique

Au mois de juin 2021, le conseil d'administration (CA) de la SERV a adopté la stratégie climatique de la SERV. Avec cette stratégie, la SERV veut soutenir l'économie d'exportation suisse dans sa contribution aux défis liés au changement climatique. Les trois piliers de la stratégie englobent le traitement des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise, l'intégration des risques climatiques dans les activités commerciales et la contribution de la SERV à la décarbonation de l'économie.

Événement ONG avec Alliance Sud, Amnesty International, Pro Natura, Public Eye, Transparency International et le WWF

## Transparence

La SERV publie sur son site Internet les projets de la catégorie A ainsi que tous les projets présentant une valeur de commande supérieure ou égale à CHF 10,0 mio., sous réserve de l'accord du preneur d'assurance.

Par ailleurs, la SERV entretient un dialogue régulier avec les organisations non gouvernementales (ONG) concernées. Dans le cadre d'un dialogue annuel, elle informe les ONG de ses affaires, de ses projets en cours ainsi que des évolutions en son sein et au niveau du groupe des agences de crédit export de l'OCDE. Les ONG Alliance Sud, Amnesty International, Pro Natura, Public Eye, Transparency International et WWF ont été invitées à cet événement en 2023. Ces échanges sont très appréciés de tous les participants. Les ONG se sont montrées satisfaites de la grande transparence de la SERV.

## EXEMPLE SUR LE TERRAIN

# AUGMENTATION DE LA CRÉATION DE VALEUR DANS LE SECTEUR TEXTILE DU BÉNIN



Grâce à la SERV, plusieurs entreprises suisses participent à la construction d'une nouvelle usine textile au Bénin.

En 2023, la SERV a assuré des livraisons en provenance de Suisse pour un projet textile au Bénin. Le projet de BTEX (Benin Textile SA) est financé conjointement par ARISE IIP, la CDC Bénin, SODECO et des entreprises d'égrenage du coton de la République du Bénin. Il comprend la mise en place d'une usine textile équipée d'un atelier complet dédié au traitement et à la finition des textiles dans la zone industrielle Glo Djigbé Industrial Zone, qui vient d'être créée aux abords de Cotonou. L'entreprise générale Africa Textile Management Services AG (ATMS), sise à Zoug, prend part au projet avec plusieurs sous-traitants suisses.

### **Un projet entièrement sous le signe des Objectifs de développement durable**

Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies (ONU) doivent être atteints d'ici 2030 par tous les États membres de l'ONU, parmi lesquels figure également la Suisse. Les ODD prévoient notamment les objectifs suivants:

- Objectif 8: promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- Objectif 9: bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Ce projet s'inscrit dans la droite ligne de ces objectifs. En effet, actuellement, la majeure partie du coton produit en Afrique de l'Ouest – dont une part considérable provient du Bénin – est exportée vers l'Asie pour traitement. La nouvelle usine a vocation à changer cela. Première usine textile intégrée verticalement au Bénin, elle contribuera de manière significative à l'augmentation de la valeur ajoutée et rendra possible l'exportation de textiles et de vêtements finis à partir du Bénin. Par ailleurs, grâce au traitement local du coton, les frais de transport sont fortement réduits et les coûts de production sont compétitifs au niveau international. La mise en place d'une telle chaîne de création de valeur textile crée en outre plusieurs milliers d'emplois.